

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CD692

présenté par

M. Potier, M. Delautrette, Mme Battistel, M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, M. Leseul,
M. Naillet, M. Bertrand Petit et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de
l'intergroupe Nupes)

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER D, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.